

Au moment opportun, nous allons convoquer une deuxième session au début de laquelle mes ministres vous exposeront les politiques qu'ils entendent poursuivre pendant leur second mandat. Entre-temps, vous pourrez être appelés, si mon gouvernement le juge utile, à vous pencher sur d'autres questions au cours de la présente session.

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos efforts pour accomplir la volonté du peuple et servir l'intérêt national.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

PROJET DE LOI CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) présente le projet de loi S-1 concernant les chemins de fer.

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général m'a fait remettre le texte du discours du Trône qu'elle a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. Il se lit comme suit:

Des voix: Suffit!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce discours sera-t-il mis à l'étude?

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que le discours du Trône, prononcé aujourd'hui par Son Excellence le Gouverneur général aux deux Cham-

bres du Parlement, soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

(La motion est adoptée.)

LE COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

INSTITUTION

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

LE COMITE DE SÉLECTION

INSTITUTION

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que, conformément à l'article 66(1) du Règlement, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Corbin, Denis, Doody, Frith, Macdonald (*Cap-Breton*), Molgat, Nurgitz, Petten et Phillips forment un comité de sélection chargé de désigner *a*) un sénateur qui assumera la présidence à titre de président *pro tempore*; et *b*) les sénateurs qui seront membres des divers comités particuliers pendant la présente session. Le comité de sélection devra faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

L'AJOURNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement), avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, propose:

Que le Sénat s'ajourne à demain, le mardi 13 décembre 1988, à 10 heures.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 10 heures demain.)